

Informations brèves du CJB (séance du 29 septembre 2010)

La Neuveville, le 1^{er} octobre 2010

50^e séance du CJB

La séance du 29 septembre 2010 était la 50^e séance ordinaire du Conseil du Jura bernois (CJB) depuis sa création le 7 juin 2006. Les autorités communales de La Neuveville ont invité les membres du CJB à un apéritif à l'issue de la réunion. Le maire Roland Matti s'est exprimé à cette occasion. Il a relevé sa satisfaction que La Neuveville soit le siège du CJB.

Vice-présidence de la section Economie publique

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a désigné Mme Marcelle Forster, parti socialiste, Moutier, à la vice-présidence de sa section Economie publique. La vice-présidence des sept autres sections du CJB avait été attribuée en juin dernier. Les groupes et partis sont représentés de la façon suivante aux vice-présidences : 2x parti socialiste (Economie publique et Culture), 2x Verts (police, affaires militaires et finances ainsi que Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques), 1x UDC (Travaux publics, transports et énergie), 1x groupe autonomiste (Institutions), 1x parti bourgeois-démocratique (Santé publique et prévoyance sociale) et 1x parti évangélique (Instruction publique).

Conseil cantonal de la formation professionnelle

Le CJB a désigné les deux représentants du Jura bernois au Conseil cantonal de la formation professionnelle pour la nouvelle législature. Il a reconduit dans leurs fonctions M. Serge Rohrer, directeur du Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff) et M. Christophe Gagnebin, enseignant au ceff et membre du CJB.

Sous-commission jeunesse Jura bernois

Répondant à un souhait de la sous-commission jeunesse du Jura bernois, le CJB a délégué deux représentants dans cet organe qui a pour tâche de le conseiller sur les questions de jeunesse. Il s'agit de M. Manfred Bühler, UDC, et de Mme Nicole Hofer, Les Verts, respectivement président et vice-présidente de la section Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques

Autres dossiers

Dans sa séance du 29 septembre 2010, le CJB a également :

- approuvé le versement d'une subvention par le Conseil-exécutif à des travaux de protection contre les crues et de revitalisation d'un ruisseau à Reconvilier ;
- écrit à la Direction de l'instruction publique pour la rendre attentive à la situation du Jura bernois dans le cadre du soutien financier à l'association Patrimoine bernois.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73